

Bulletin Municipal d'ORTAFFA

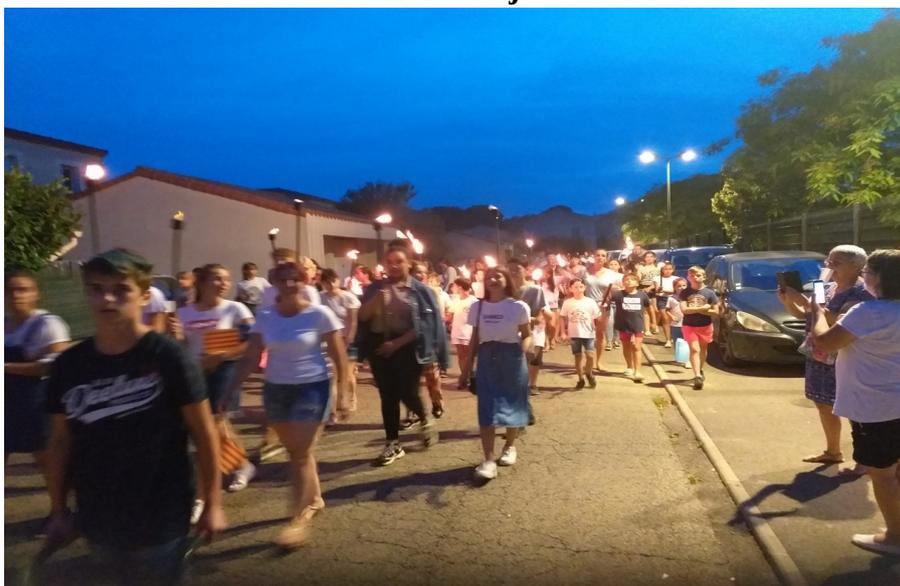
Infos & actualités de la Commune d'Ortaffa

mairie-ortaffa.fr

Sommaire

- Éditorial
- Budgets communaux
- Services communaux et intercommunaux
- Espace Jean LATROBE
- Enquêtes publiques
- Poste informatique en libre accès
- Travaux en cours
- RGPD
- Géotrek
- Sécurité routière
- Habitat et logement
- Voisins vigilants et solidaires
- Feux de la Saint Jean
- Cantine
- Écoles
- Médiathèque
- Théâtre de l'Olibède
- Les Petits Doigts d'Ortaffa
- Cami rando
- Les amis d'Ortaffa
- Club Amitié Loisirs
- Cirk'n Danse
- Ortaffa Tonus
- Ayuverda 66
- Anciens combattants
- Que es Axo

Feux de la Saint Jean le 23 juin 2019 à Ortaffa



Remise d'un livre aux élèves de CM2 pour l'entrée au collège



En raison des conditions météorologiques, les cérémonies du 14 juillet 2019 sont avancées exceptionnellement au samedi 13 juillet 2019 à 18h00.

Éditorial

Malgré les lourds investissements réalisés à ce jour, la municipalité a choisi de ne pas augmenter la pression fiscale suffisamment impactante pour les contribuables de la commune.

Un de ces investissements d'avenir, l'espace Jean Latrobe, sera mis à disposition de nos administrés pour leur offrir des équipements modernes correspondants aux besoins culturels et de loisirs de notre société.

L'hiver vient de se terminer au terme d'une période émaillée, de-ci, de-là, en Europe d'événements à risques, voire lourds de conséquences pour chacun de nous.

En faisant abstraction de toute considération politique, et en restant dans la gestion, nous voulons, tournés vers l'avenir émettre un vœu, un devoir pour tous :

QUE NOUS SACHIONS FORGER LE CARACTÈRE DES GÉNÉRATIONS DE DEMAIN A BIEN RÉAGIR CONTRE TOUT ACTE DE VIOLENCE, ET A S'ENGAGER SAINEMENT SUR LE CHEMIN DE LA VIE.

En qualité d'élus du peuple, nous devons, encore d'avantage, nous pencher sur ce problème, et prendre en compte les aspirations des êtres de notre espèce qui, demain auront la charge de continuer notre route.

Ainsi notre politique de gestion, nos réalisations, nos projets, nos intentions, mais surtout notre rigueur sur la maîtrise de nos impôts locaux, seront l'emblème même de ce sentiment.

Loin de nous l'idée de nous estimer irréprochables ou exempts d'erreurs, dans le vaste domaine de l'administration municipale, et nous sommes réconfortés, si nous pouvons y apporter une solution, lorsque celle-ci s'opère en échappant à toute analyse intentionnellement orientée.

Développer oui, mais seulement avec nos moyens !

Interrogeons-nous ! Devons-nous choisir comme but indépendant de notre effort la connaissance des besoins futurs de nos concitoyens, et de leurs conditions d'avenir, ou alors, en nous exprimant plus modestement, la compréhension de ces mêmes concitoyens, au moyen de ce que nous pourrions appeler une logique constructive ?

La simple pensée n'a pas les moyens de répondre à la question posée.

Toutefois, un projet longuement débattu, ouvrant sur une décision mûrement réfléchie, a une influence notable sur notre pensée et notre évaluation, à la condition néanmoins, que cette décision possède le caractère d'une conviction inébranlable.

Pour un responsable en somme, c'est une affaire de foi.

Cette foi, chaque membre du Conseil Municipal d'Ortaffa la porte en lui, et elle n'est subordonnée à quelque autre but que celui de développer, dans la mesure des moyens qui sont les nôtres, cela veut dire en pénalisant le moins possible le contribuable, l'actuel potentiel qui s'offre à notre localité.

Se porter garant de ses actes

De tous temps, chaque étape marque une transformation des conditions de vie.

Ceux qui nous ont précédés, alors que tout était à faire, ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Ceux qui vont suivre feront, n'en doutons pas, mieux que nous. A l'enseigne d'une efficacité qui doit avoir une commune mesure dans toutes nos initiatives, nous essayons de faire tout notre possible pour satisfaire d'indispensables obligations.

C'est dans cet esprit que nous nous engageons dans la mise en œuvre des réalisations qui déjà aujourd'hui, font d'Ortaffa une ville enviée et respectée.

C'est ainsi que les premiers coups de pioches ont été donnés dans les premiers jours de Juin 2019 sur notre territoire, pour la construction de la première miellerie collective de notre département. Cette réalisation donnera le coup d'envoi de la vraie protection de notre environnement, en aidant nos apiculteurs à protéger les abeilles, et surtout à produire et commercialiser, un miel de qualité. Nous pouvons également ajouter que cette activité contribuera à maintenir une vie dans notre cité, à un moment où les élus communaux doivent redoubler de vigilance, face à l'intercommunalité qui chaque jour s'accapare plus de compétences communales.

Enfin en 2020, suivront les travaux d'aménagement de l'Avenue de la Méditerranée. En collaboration avec notre Communauté de Communes, ils commenceront par la réfection des réseaux humides, et l'enfouissement des réseaux secs.

Les prochains bulletins d'informations vous permettront de suivre de plus près ces réalisations et nombre de précisions seront fournies, établissant un parallèle entre financement et recettes globales. Il est bon de rappeler que notre devise maintenant bien établie, à savoir de ne pas augmenter nos taxes locales, sera toujours en vigueur.

La priorité qui s'impose est bien celle, pour conduire à terme un travail régulateur, de créer un passage obligé à Ortaffa pour concrétiser nos actions culturelles, et aussi en matière de biodiversité, et de protection de l'environnement.

Nous ne jouons pas un rôle où il est interdit de se tromper à cause de la suite du spectacle, nous faisons du travail sérieux pendant lequel il est défendu de rêver. Celui qui rêve aujourd'hui, consciemment surtout,- ce qui présente une énorme gravité- se déresponsabilise, et ne peut, de ce fait, se porter garant ni de ses actes, ni de ses actions.

La folie des rêveurs a toujours fait s'engager ces derniers sur une mauvaise voie. Les élus d'Ortaffa ont compris que rien n'est possible en dehors de l'équilibre parfait entre leurs devoirs et leurs pouvoirs.

C'est une règle élémentaire qui ne peut être dictée en dehors de celles qui imposent comme devoir sacré :

Le respect, la liberté et la courtoisie.

Taux d'imposition 2019

12^{ème} année consécutive sans augmentation des taux communaux d'imposition

Malgré de nombreux investissements de la commune avec notamment l'espace Jean Latrobe, les taux d'impositions n'ont pas augmenté.

Taxe d'habitation: 15,90% - Taux sur foncier bâti: 24,63% - Taux sur Foncier non bâti: 55,25%

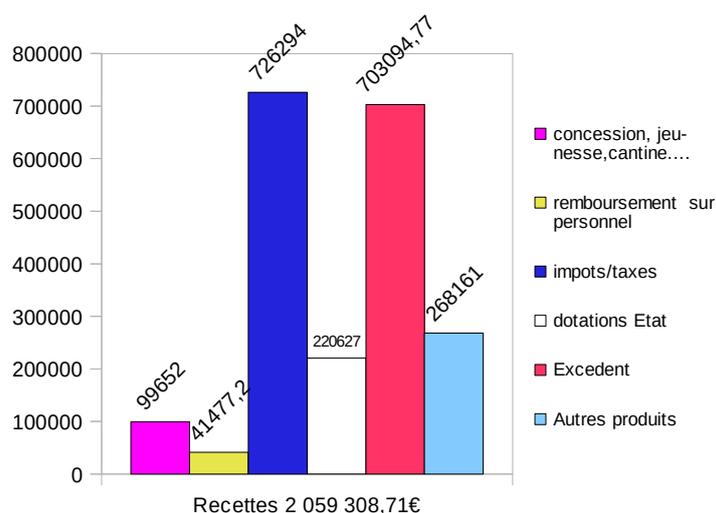
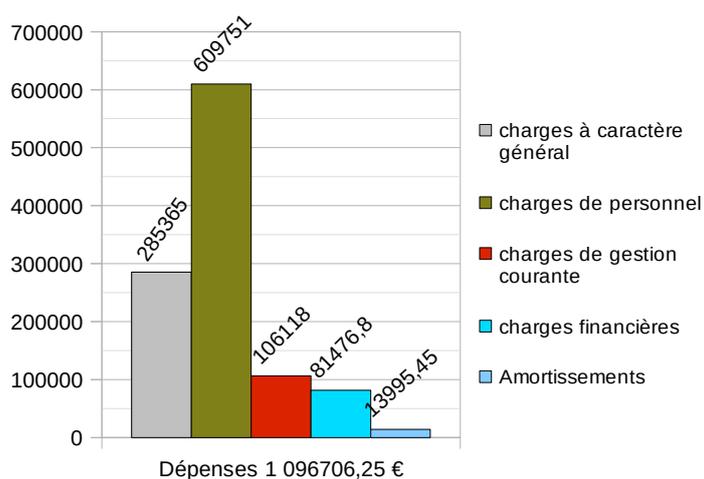
Budget Municipal 2019

Comptes administratifs 2018

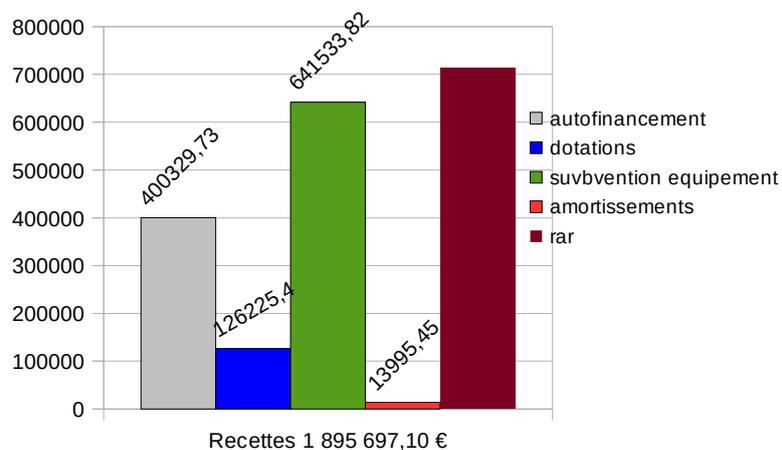
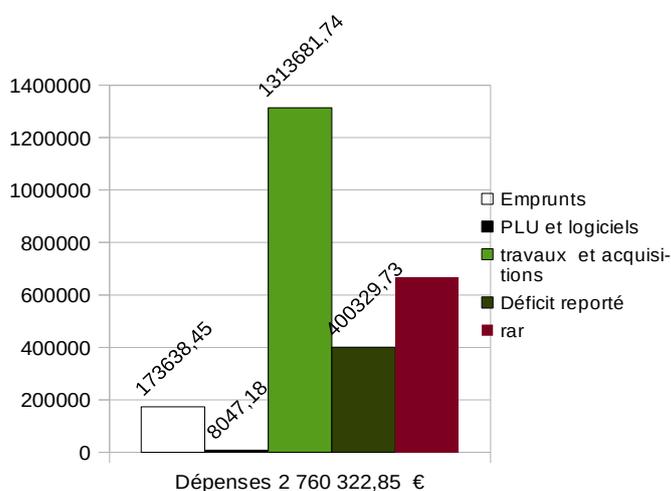
Budget principal, Caisse des écoles, CCAS et Locations commerciales, sont en parfait accord avec les comptes de gestion 2018 établis par la perception.

Budget principal Commune	
Excédent :	97 977,16 €
Caisse des écoles	
Excédent :	1 695,89 €
CCAS	
Excédent :	3 678,45 €
Locations commerciales	
Excédent :	45 295,00 €

FONCTIONNEMENT – COMPTE ADMINISTRATIF 2018



INVESTISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2018

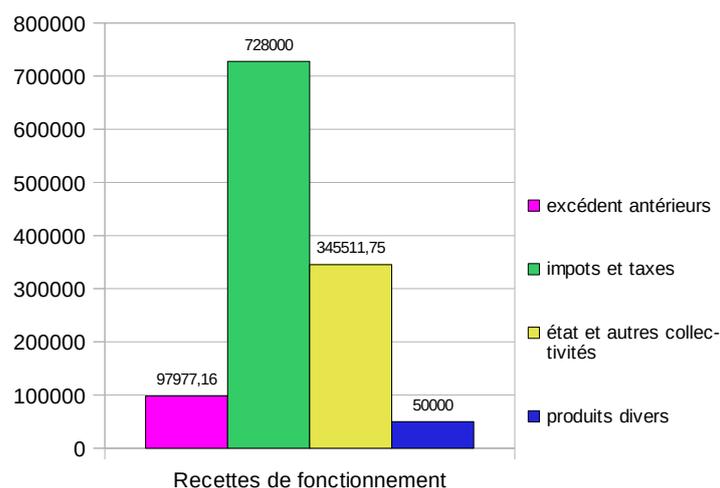
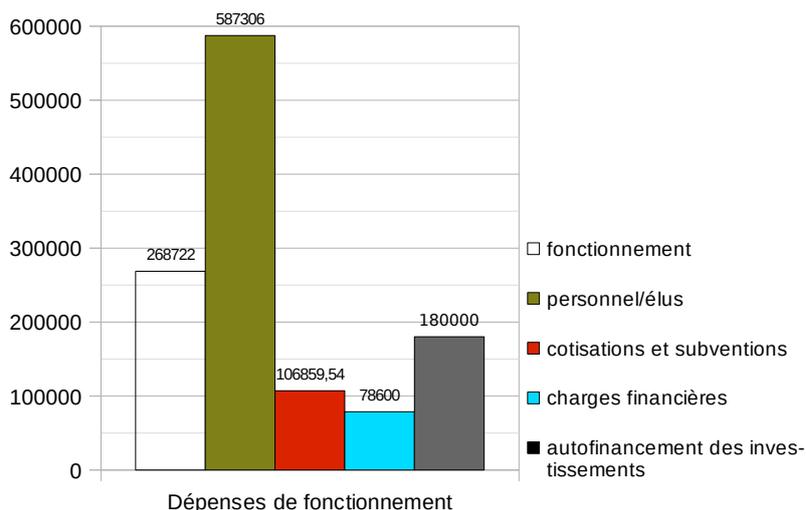


Budgets Primitifs 2019

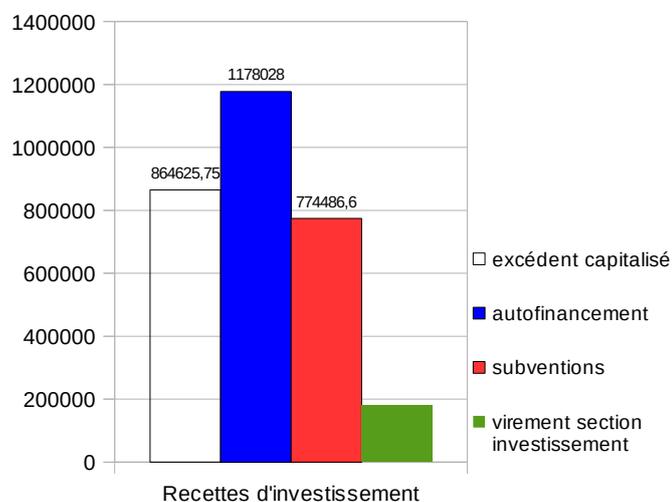
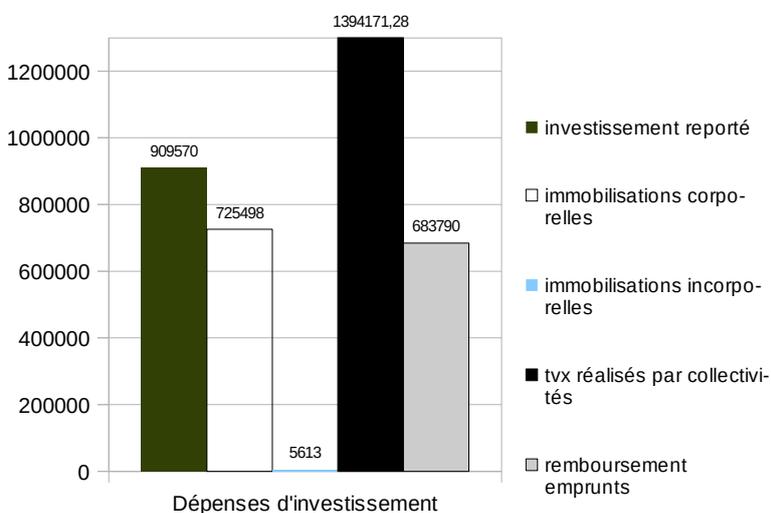
UN BUDGET 2019 DE 4 214 629,43 € (pour rappel celui de 2018 : 4 875 995,96 €)

Budget principal	
Dépenses/Recettes de fonctionnement :	1 221 488,91€
Dépenses/Recettes d'investissement :	2 993 140,52 €
Caisse des écoles	
Dépenses/Recettes de fonctionnement :	18 400,00 €
CCAS	
Dépenses/Recettes de fonctionnement :	5 411,00€
Locations commerciales	
Dépenses/Recettes fonctionnement	13 500,00 €
Dépenses/recette investissement	716 802,00 €

FONCTIONNEMENT – BUDGET PRIMITIF 2019



INVESTISSEMENT - BUDGET PRIMITIF 2019



Services Intercommunaux

Service de l'Eau et de l'Assainissement

Tél : 04 68 95 21 95 Mél : serviceclient@cc-acvi.com

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Service d'astreinte : disponible 7j/7j et 24h/24h au 04 68 95 21 95

Ordures Ménagères

Pour toutes commandes de nouveaux containers poubelles, merci de contacter la Mairie en précisant le modèle souhaité et la quantité.

Déchetteries :

Les déchetteries de la communauté de communes sont des points de collecte. Les particuliers peuvent y déposer tous les déchets ne pouvant convenir à la collecte des déchets ménagers ou à la collecte des déchets recyclables.

Le territoire est doté de cinq déchetteries à destination des particuliers; deux d'entre elles accueillent également les professionnels (la déchetterie d'Argelès-sur-Mer et de Cosprons).

Seuls les titulaires d'une carte d'accès magnétique peuvent en bénéficier. Pour toute demande de carte magnétique se rendre au siège de la communauté muni d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pour tous renseignements : 04 68 81 63 77

La Recyclerie :

Créée en mars 2016, la Recyclerie promeut l'insertion par l'activité économique. En outre, elle vise une réduction des déchets en donnant une seconde vie aux objets : mobilier, électroménager, articles de décoration, etc.

L'association assure, entre autres, des collectes à domicile sur les 15 villes du territoire. Attention, il est indispensable de se renseigner sur tous les modes de collecte avant de déposer un quelconque matériel devant votre domicile.

15, boulevard d'Archimède – 66200 Elne

Tél. 09 54 61 07 83

Police Municipale

Opération tranquillité Vacances

Active tout au long de l'année, l'Opération Tranquillité Vacances est un dispositif simple et gratuit qui vous permettra de partir en vacances en toute sérénité.

Vous pouvez vous inscrire auprès de la Police Municipale pour toute période d'absence prolongée au-delà de 7 jours. Un cahier de demande de rendez vous avec le responsable de la Police Municipale est disponible à l'accueil de la Mairie.

Espace Jean LATROBE



Après deux ans de travaux, le nouvel espace va pouvoir entrer officiellement en fonction à la rentrée, le 1^{er} septembre 2019.

Conçu pour accueillir des spectacles, des projections de cinéma, des célébrations de mariages, des réceptions, des réunions, des conférences, il se présente sur trois niveaux tous dépendants les uns des autres :

Au rez de chaussée : la salle CARIGNAN.

Une salle de réception/spectacle/cinéma comportant des gradins accueillant 154 personnes, une régie professionnelle, une loge pour les artistes, un local de stockage de mobilier pour les manifestations, un office équipé pour les traiteurs, une banque d'accueil et un vestiaire à l'entrée.



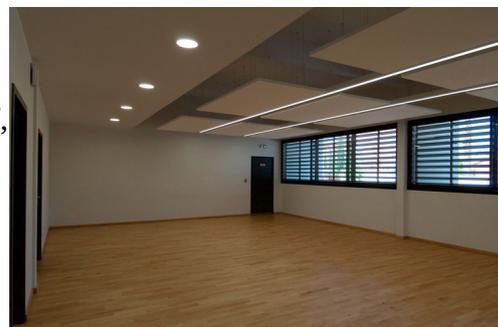
Au 1^{er} étage : la salle des mariages.

Offrant une vue imprenable sur le château et les Albères, elle peut accueillir 100 personnes. Elle est équipée de 50 chaises et d'une table massive, un bel écran pour les nouveaux mariés.

A l'inter étage se trouvent deux autres salles :

La salle de danse, nommée CHASSELAS, au sol en parquet massif, est équipée de deux vestiaires avec armoires et d'un bureau pour accueillir et stocker du matériel.

Sa capacité est de 49 personnes.

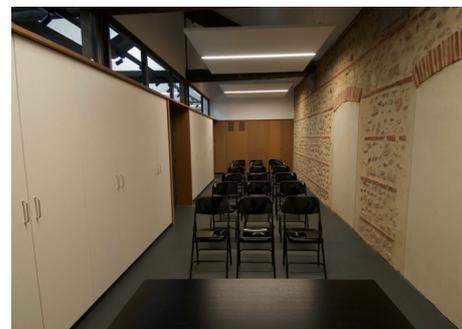
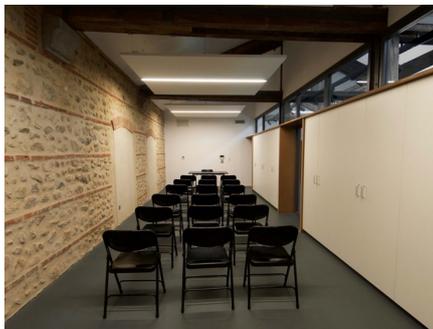




La salle de conférence, nommée ARAMON, d'une capacité de 100 personnes, est équipée de bureaux et de chaises pour organiser des formations, réunions ou conférences.

Elle offre également un office pour servir café et collation, et des sanitaires.

Un hall d'exposition offre, de part et d'autre, deux salles de réunion, MOURVEDRE et SYRAH, chacune d'une capacité de 40 personnes équipée de placards de rangements, de tables et de chaises, idéales pour des assemblées générales, des ateliers manuels ou des groupes de travail.



Les salles seront mises en location à compter de septembre 2019 auprès de la Mairie. Les tarifs ont été fixés lors du conseil municipal du 15 mai 2019. Le règlement d'utilisation est en cours d'élaboration.

Le bâtiment a été restauré dans le respect du travail des anciens bâtisseurs et la municipalité s'est attachée à conserver les origines de ce bâtiment, qui fût une cave viticole particulière, qui a vu naître les premiers vins d'appellation « Crus du Roussillon » et qui appartenait à la famille LATROBE.

Vous trouverez ci dessous une présentation historique de cette famille qui a laissé son empreinte tant dans notre village que dans l'histoire du département.

Enquêtes publiques

Passage à gué : du 22 juillet 2019 au 12 août 2019 - pour démarrage des travaux en septembre prochain

Zac Castell de l'Hortus : en attente de la nomination du commissaire enquêteur par Monsieur le Préfet des Pyrénées Orientales – débloccage 2ème tranche du lotissement.

Tech : du 01 juillet 2019 au 26 juillet 2019 - travaux d'entretien et de restauration des cours d'eaux du territoire des communes du bassin versant Tech-Albères

Les affichages des diverses enquêtes sont visibles sur les panneaux extérieurs de la Mairie.

Qui était Jean LATROBE ?

Jean Latrobe est né à Perpignan en le 19 août 1869.

Son père, Charles Latrobe, est le fondateur du journal royaliste « Le Roussillon » et dirige sa maison d'éditions. Sa mère, Fanny Barnèdes, issue d'une famille de maîtres de forge des environs d'Arles-sur-Tech, décède en lui donnant le jour.

Il fait des études au célèbre collège de Sorèze, dans le Tarn, tenu par des pères dominicains.

Le 9 décembre 1897, à Arras, il épouse Marthe Penel, fille de général, et sa cousine issue de germains.

Il réside à Perpignan, et partage son temps entre ses activités dans la maison d'édition et au journal de son père et la belle propriété d'Ortaffa qu'il a hérité de sa mère.

Homme de convictions, Jean les affirme aussi bien dans l'éducation de ses enfants que lors des graves événements du début du siècle. Notamment, il proteste solennellement auprès des autorités civiles venues faire les « inventaires » à la paroisse d'Ortaffa lors de la séparation de l'Église et de l'État en 1906. Il achète alors une maison pour remplacer le presbytère spolié et en fait don à l'évêché afin qu'il y ait toujours un curé à Ortaffa. Cette maison sera revendue en 1960, faute de prêtres pour l'occuper.

Il s'intéresse aussi au patrimoine catalan et à la restauration de plusieurs églises romanes, notamment à l'abbaye de Saint-Martin-du-Canigou, qui était en ruines. Il écrit une brochure, illustrée de ses propres photos, sur son histoire. La chronique familiale raconte que, s'il ne put, malgré des campagnes de presse dans son journal, sauver les remparts de Perpignan, il fut l'un des principaux artisans du sauvetage du Castillet.



Jean et Marthe LATROBE et leurs enfants. Perpignan 1907.

Geneviève née en 1898 (m. Charles SALESSE).
Claire née en 1899.
Jane née en 1902 (m. Louis MONTJEAN).
Charles né en 1905 (m. Hélène BOYAVAL).



Quant à la propriété d'Ortaffa, il la dirige aussi bien qu'il le peut, aidé d'un régisseur et de représentants de commerce pour la vente de ses vins.

Il sera un des premiers vignerons à importer du vin d'Algérie pour l'assembler avec sa production et obtiendra en 1904 une médaille d'argent pour son vin qui était déjà un grand cru du Roussillon.

En 1907, le midi de la France connaît une grave crise viticole. La récolte de 1906 est encore dans les caves alors qu'arrivent les nouvelles vendanges. De mars à septembre 1907, de violentes émeutes opposent les vigneronns du Languedoc et du Roussillon à l'Etat. Les manuels d'histoire ne le mentionnent pas encore, mais les journaux parisiens de l'époque parlaient de volonté de séparatisme. A Ortaffa comme ailleurs, la mort dans l'âme, il faut se résoudre à ouvrir les foudres et à faire couler le vin à flots dans les fossés. Tout le travail et la recette d'une année sont perdus.

Jean Latrobe est aussi passionné de photographie et de mécanique. Il achète une des premières voitures ayant circulé à Perpignan, mais doit la revendre un an plus tard, car le gel a détruit une partie de la récolte de vin. Il s'en console en disant que « les roues de son plus beau carrosse sont ses enfants » : Geneviève, née en 1899, Claire en 1900, Jane en 1902 et Charles en 1905. La vie familiale se partage entre la maison de la rue du Théâtre à Perpignan et celle de la propriété d'Ortaffa.

En août 1914, Jean est mobilisé, puis renvoyé un an plus tard dans sa propriété au titre de l'effort de guerre. Rappelé, il participe à la mise au point des premiers camions radiologiques destinés au front.

Il meurt le 23 novembre 1917, dans de grandes souffrances à l'âge de 47 ans. Ses obsèques seront suivies par plusieurs personnalités et une foule nombreuse. Dans les discours, on soulignera « son âme ardente, la très haute conscience qu'il avait de son devoir et sa fidélité à ses convictions politiques et religieuses ».

A la suite de son décès, la propriété d'Ortaffa sera vendue et la famille partira vivre auprès des parents de Marthe.

Ces informations sont, pour la plupart, tirées du livre « Les Latrobe dans le monde », minutieux travail réalisé par de nombreux généalogistes appartenant à cette famille qui a essaimé dans le monde entier.

Poste informatique en libre service

Avec le concours de la direction générale des finances publiques un ordinateur en libre-service est à disposition des administrés afin de bénéficier d'une connexion internet pour toutes leurs démarches :

- accès au site des impôts pour vos déclarations et consultation de votre compte personnel
- accès au portail ANTS (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte grise) : <https://ants.gouv.fr/>
- site services publics : www.service-public.fr
- autres sites pour consultation administrative

L'ordinateur est situé dans un bureau indépendant, dans la mairie, disponible aux horaires suivants : de 8h45 à 12h et de 14h à 17h. Une pièce d'identité est à présenter à l'accueil et la durée d'utilisation est limitée à 1h par jour.



Travaux

Espace Jean LATROBE

Le centre économique et socio-culturel, baptisé Espace Jean LATROBE, a été inauguré le 12 avril dernier en présence des officiels et des administrés venus nombreux découvrir ce nouvel outil au service de la population mais aussi de l'activité économique du département.

Les salles seront disponibles officiellement à la location à compter de la rentrée septembre 2019. Une commission en charge des locations des salles a été créée et se charge de travailler sur la mise place d'un règlement d'utilisation et des tarifs de locations.

Médiathèque

Une nouvelle médiathèque va être réalisée au rez-de-chaussée de l'ancienne école primaire du village, rue des écoles. Le permis est déposé et les travaux devraient débuter courant septembre 2019.



Miellerie collective



Le permis de construire de la miellerie a été accordé. Les travaux ont débuté mi-juin, pour une livraison en mars 2020. L'arrêt de bus situé face au chantier ne sera mis en fonction qu'après la fin des travaux.

Parking espace Jean Latrobe

Une vingtaine de places de stationnement supplémentaires sont prévues dans le prolongement du parvis, à l'extérieur de la zone piétonne. Études d'aménagement et sécurisation, étude de sol sont en cours. Les travaux devraient débuter en septembre 2019. Un aménagement paysager de la falaise sera également envisagé.

Règlement général sur la protection des données – RGPD

Depuis le 25 mai 2018, avec l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD), les collectivités sont responsables des données personnelles qu'elles possèdent : de la simple adresse e-mail ou du numéro de téléphone, en passant par les noms et prénoms ou encore des données plus « sensibles », comme la situation familiale ou professionnelle, de son personnel ou de ses administrés.

Il leur appartient désormais de prendre toutes les mesures utiles afin d'assurer une protection optimale et permanente de celles-ci.

Dans ce cadre, la mairie d'Ortaffa a mis en place toute une procédure de gouvernance rigoureuse pour la gestion et la mise en œuvre du RGPD. Une équipe dédiée a été installée, le personnel sensibilisé et formé sur la sécurité de l'information, et un DPO (Data Protector Officer) référent désigné.

Que ce soit en termes de collecte, de traitement et de conservation des données, de mise en conformité des logiciels et des relations avec les services associés, ce dernier procède régulièrement à des examens, revues et mises à jour des procédures. Ce travail de fond nécessite une adaptation permanente.

Pour information, chaque administré possède le droit d'accès, de modification, d'opposition et de suppression des données le concernant. Il suffit pour cela d'adresser un courrier muni de l'identité du demandeur à :

L'adresse mail suivante : **dpo.ccacvi@lg-partenaires.fr**

L'adresse postale suivante : **Mairie d'Ortaffa - A l'attention du DPO,
Place du clocher – 66560 ORTAFFA**

Geotrek

Randonneurs, du nouveau vous attend dans la pratique de vos activités de pleine nature.

Geotrek est développé par l'office de tourisme intercommunal (OTI) Pyrénées Méditerranée (une première en Occitanie). Cet outil numérique couplé à un portail cartographique recense et détaille l'ensemble de la riche offre d'activités de pleine nature sur l'ensemble du territoire : randonnées pédestres, équestres, vélo, VTT ; trail ; canoë kayak ; plongée, etc.

Après le site Internet, <https://rando.tourisme-pyrenees-mediterranee.fr>, disponible depuis le mois d'octobre dernier, l'application mobile Geotrek Pymed est proposée gratuitement depuis le 13 juin. En glissant simplement son smartphone dans sa poche, l'utilisateur peut désormais se laisser guider par Geotrek Pymed au cours de sa balade. L'application, qui peut fonctionner en mode déconnecté, lui indiquera en direct les points d'intérêt à découvrir au fil de sa pérégrination : sites patrimoniaux, caractéristiques environnementales, informations pratiques (ex : localisation de refuges) mais aussi lui permettra d'être géolocalisé ce qui facilitera les secours en cas de besoin.

Sécurité routière

Point sur les dispositifs de limitation de vitesse.

Pour rappel, la vitesse est limitée à 30 km/heure dans tout le village. Néanmoins la seule signalisation ne suffit pas à sensibiliser les usagers et de nombreux excès de vitesse sont à déplorer, qui mettent en danger les piétons.

Des coussins lyonnais ont été placés sur l'avenue des Albères et sur l'Ancien chemin de Laroque.

Sur l'avenue du Vallespir, la largeur de la chaussée n'autorise pas la pose de tels dispositifs.

Aussi, la mise en place de panneaux « STOP » est à l'étude, à la hauteur de l'Ancien chemin de Laroque et de la rue San Jordi.

Un marquage au sol est prévu sur le chemin des Garrigues.

L'avenue de la Méditerranée fera l'objet de travaux de réhabilitation en 2020 (réseaux secs et humides) et seront étudiées en même temps les solutions pour réduire la vitesse sur cette voie.

Notre policier municipal termine sa formation et sera de retour sur le terrain à plein temps début Juillet. Il veillera à faire respecter les règles et limitations de vitesse.

Nous espérons que la pédagogie dont il fait toujours preuve auprès de tous, suffira à raisonner et responsabiliser les usagers.

Si ce n'était pas le cas, il disposera de tous les moyens pour faire appliquer le code de la route et verbaliser les contrevenants.

Enfin et pour accroître notre efficacité et notre présence sur le terrain, la commune réfléchit à une mutualisation de notre police municipale avec les communes voisines.

Conseils juridiques sur le logement et l'habitat

Vous souhaitez **connaître vos droits ou vos devoirs sur des problématiques en lien avec le logement ou l'habitat** ? Vous voulez louer, acheter, faire des travaux... Rencontrez gratuitement les juristes spécialisés de l'**ADIL 66 (Agence départementale d'Information sur le Logement)**.

L'**ADIL** est composée d'une équipe de juristes spécialisés dans tous les thèmes du logement et de l'habitat. Son équipe répond à vos différentes interrogations et vous accompagne dans vos projets (acquisition, location, travaux, emprunts...) ou difficultés (voisinage, impayés, différend avec le propriétaire, le locataire...).

Afin de répondre à vos questions, l'ADIL tient une permanence dans les locaux de la communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris (Espace entreprises) :

1^{er} vendredi du mois, de 9h à 12h Prenez rendez-vous au 04 68 52 00 00

Voisins vigilants et solidaires

La plateforme Voisins Vigilants et Solidaires est un site web communautaire **gratuit** permettant de mettre en relation les habitants d'un même village en s'inscrivant simplement sur www.voisinsvigilants.org

Ce dispositif est complémentaire de la participation citoyenne et les référents déjà en place seront encore plus efficaces grâce à cette plateforme interactive.

Ce que vous devez faire pour adhérer à ce dispositif :

- allez sur le site www.voisinsvigilants.org
- inscrivez vous en allant sur l'onglet **Inscription**
- puis suivez les instructions.

Une fois inscrit, vous découvrirez les autres membres du village et pourrez ainsi échanger, communiquer et partager.



Pour tout renseignement ou information, n'hésitez pas à venir à la mairie.

Enregistrez dès maintenant le numéro **06 47 49 26 26** (non surtaxé) qui vous permettra d'**envoyer des alertes directement par SMS** qui seront reçues instantanément par tous les voisins vigilants et solidaires d'Ortaffa et par la mairie.

Soyez rassurés, vos données personnelles ne sont pas communiquées, sauf si vous donnez votre accord. Seuls les habitants d'Ortaffa ont le droit de s'inscrire sur cette plateforme. Une vérification est faite à chaque inscription évitant ainsi l'accès à des personnes mal intentionnées.

Obligation d'entretenir et d'élaguer

Extrait de l'article 57 de l'arrêté préfectoral AE B1/710 portant règlement sur la conservation et la surveillance des voies communales : "les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires ou fermiers. Les haies doivent toujours être conduites de manière que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci."

Alors propriétaires, merci de respecter ces règles pour la sécurité des usagers des voies communales.

Ce principe s'applique également de propriété privée à propriété privée.

Entre voisins le bon vivre ensemble passe aussi par des devoirs les uns envers les autres.



Les Feux de la Saint Jean

En partenariat avec la municipalité l'association des jeunes d'Ortaffa « AdoMix » a organisé les festivités des Feux de la St Jean.

Grâce à la forte participation des enfants de nos 2 écoles, accompagnés de leurs parents et enseignants, les rues du village ont été traversées par un magnifique cortège illuminé de lampions et torches, qui a ainsi enflammé un bûcher dans lequel ont été jetés les traditionnels petits fagots confectionnés par les enfants de la maternelle.

Réunis dans la cour de l'école élémentaire, les enfants ont formé une ronde et ont interprété la danse de Joan Petit. Un DJ a assuré la continuité de la fête.

Un grand merci à Clarisse et Jeff, animateurs de l'association, aux enseignants des écoles et à la jeunesse qui, tous ensemble, ont permis l'organisation et la réussite de cette fête traditionnelle



Cantine scolaire

Rentrée 2019/2020

Nous rappelons aux parents que **l'inscription à la cantine n'est pas automatique**. Une note d'information a été distribuée par les enseignants en avril précisant les dates d'inscription en mairie.

Pour les retardataires, une permanence sera tenue à la mairie du **1 au 15 juillet 2019**. Merci de vous présenter avec le carnet de santé de l'enfant, un rib (pour les prélèvements automatiques) ainsi que d'un moyen de paiement (espèces ou chèque) pour le mois de septembre.

Aucune inscription pour le mois de septembre ne sera prise passé ce délai, sauf pour les nouvelles familles arrivant sur la commune.

Conseil Municipal des jeunes

Un nouveau conseil municipal des jeunes a été élu en cette fin d'année scolaire, dans la classe de CM1 de M.Alberti.

Juliette RAPPELIN a été élue Maire , Lola CAILLAUT, Judy LEMOINE SAINT DENIS et Simon BISSIRIER ont été élus Adjoints .

La municipalité a reçu l'ensemble du conseil municipal pour la mise en place du nouveau bureau et s'engage à accompagner les nouveaux élus dans la réalisation de leurs projets (rencontres et randonnées intergénérationnelles, mise en place de jeux de société pendant le temps de récréation) et plein d'autres idées encore



La vie de nos écoles

Des effectifs qui se maintiennent

Les prévisions des effectifs de la maternelle font état d'environ 59 enfants, ce qui nous laisse espérer le maintien de la 3ème classe, avec l'arrivée d'une nouvelle maîtresse, Mme AUBRY, à qui nous souhaitons la bienvenue.

L'école maternelle accueillera donc 27 petits, 16 moyens et 16 grands

A l'école élémentaire sont inscrits 101 élèves répartis en 4 classes

Mme ASONI = 20 CP + 5 CE1

Mme GABIRON = 19 CE1 + 7 CE2

M.ALBERTI = 13 CE2 + 14 CM1

M.PELISSIER = 23 CM2

Nous remercions l'ensemble de nos équipes éducatives pour leur implication et leur participation aux différentes manifestations de notre village.

Médiathèque d'Ortaffa

Ortaffa fait partie des 10 médiathèques intercommunales mettant à votre disposition livres, magazines, CD et DVD ainsi qu'un accès à Internet sur poste fixe ou par connexion WIFI gratuite. Vous y trouverez également de nombreuses animations pour petits et grands : ateliers, rencontres d'auteur, lecture d'histoires, jeux de société... N'hésitez pas à demander le programme !

L'accès à la médiathèque est gratuit pour la consultation sur place.

Une carte d'abonnement annuelle (6 euros pour les adultes et gratuite pour les -18 ans) vous permet d'emprunter pour une durée d'un mois :

- 10 livres
- 5 magazines
- 5CD
- 5DVD

Horaires d'ouverture : mardi-mercredi-jeudi-vendredi : 16h00-18h00

Accueil des groupes sur rendez-vous : mardi-jeudi-vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00.

Des après midis scrabble très prisés !

La médiathèque d'Ortaffa organise régulièrement des vendredis « après midi scrabble » qui rencontrent un certain succès auprès des usagers. L'initiative est d'autant plus intéressante qu'elle devient régulièrement intergénérationnelle, avec des adolescents qui rejoignent les autres participants. Elle se déroule de façon très conviviale, chacun apportant de temps à autre boissons et petites friandises !

Infos 04 68 39 81 49



Théâtre de l'Olibède

Le 25 mai dernier, le théâtre de l'Olibède a présenté son dernier spectacle, « La tête à l'envers » dans la nouvelle salle de spectacles de l'Espace Jean Latrobe. Plus de 80 personnes étaient présentes et ont pu apprécier les qualités acoustiques et le bel éclairage qui contribuent à la magie du théâtre. Nous espérons qu'elles nous ont appréciés aussi.

La prochaine représentation aura lieu le 26 octobre à Montescot. D'autres dates sont en cours de négociation. Si vous désirez en être informés, écrivez-nous : theatredelolibede@orange.fr

A la rentrée de septembre, en parallèle avec les répétitions, nous commencerons à préparer le spectacle suivant, en espérant nous produire au deuxième trimestre de 2020. Il est donc possible de rejoindre la troupe maintenant, même si vous n'avez pas beaucoup d'expérience du théâtre. Nous adaptons toujours les rôles aux qualités et envies de chacun.

N'hésitez pas à nous contacter Viviane au 06 08 61 93 14 ou Danielle au 04 68 37 91 84

Les Petits Doigts d'Ortaffa

Les adhérentes des "Petits doigts d'Ortaffa " sont toujours aussi motivées et assidues.

En juillet-aout nous prendrons des vacances bien méritées et nous nous retrouverons en septembre pour reprendre nos activités. Si l'aventure du cartonnage vous tente, nous serons ravies de vous accueillir dans la joie et la bonne humeur.



Cami Rando

La saison 2018/2019 a été bien remplie. Cami Rando a proposé à ses adhérents des randonnées pédestres 3 fois par semaine et des séances de marche nordique 2 fois par semaine.

Cinquante adhérents ont apprécié la sortie de 3 jours en Espagne, à Palamos, proposée en mai. Les participants ont pu y découvrir la région du Cap de Begur et visiter les charmantes petites villes de Begur et Pals.

Le 22 juin 2019, les adhérents se sont réunis au Centre Économique et Socio-Culturel, espace Jean Latrobe à Ortaffa pour y fêter l'anniversaire des 20 ans d'existence de l'Association.

La saison 2018/2019 a pris fin le 28 juin. Cami Rando reprendra son activité le lundi 9 septembre 2019. Les inscriptions pour l'adhésion à Cami Rando pour la saison 2019/2020 seront ouvertes début septembre.

Comme d'habitude, les animateurs profiteront des 2 mois de vacances pour effectuer quelques reconnaissances afin que soient proposées des randonnées avec un maximum de sécurité.

Notre site : <http://camirando.blogspot.com/>

A bientôt sur les sentiers

Le Bureau



Les Amis d'Ortaffa

La dynamique association « Les Amis d'Ortaffa », invite ses adhérents à des sorties conviviales où se mêlent la culture et la détente ainsi que le plaisir d'une bonne table dans une ambiance bon enfant et dans la bonne humeur.

La dernière sortie a permis de visiter le matin, l'attrayant village médiéval de PERALADA, avec son centre et cloître Sant Domenec , son cœur historique et la maison natale du chroniqueur Ramón Muntaner, accompagnés par les explications d'un guide sans compter les informations complémentaires toujours aussi pointues de notre ami Georges.

Au déjeuner, nous avons pu nous réjouir avec une bonne calçotada ainsi qu'une farandole d'entrées, plats et desserts (buffet à volonté).

L'après-midi nous avons poursuivi notre ballade en direction de BESALU, également village médiéval avec son majestueux pont roman, son quartier juif, le Miqvè ou maison de bains rituels de Besalú, ses rues remplies de souvenirs.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour passer de belles journées et d'agréables moments avec nous ; vous ne serez pas déçus. »



Club Amitiés et Loisirs

Comme à l'accoutumée, les adhérents du club amitiés et loisirs se retrouvent les jeudis deux fois par mois à la salle du clocher de 14h à 17h pour partager le traditionnel goûter loto.

Venez nombreux, le meilleur accueil vous sera réservé !

Horaires Mairie

A compter du 15 juin 2019, les horaires d'ouverture au public de la Mairie changent :

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Tél : 04 68 22 17 08 Mél : mairieortaffa@orange.fr

www.mairie-ortaffa.fr

Association Cirk'n Danse

Cette année encore, l'association de danse d'Ortaffa accueillera les élèves et amateurs de danse pour une séance par semaine.

Les éveils, dès 4 ans, les 6-8 ans et les ados reçoivent leur cours de modern-jazz hebdomadaire dans la salle de danse d'Ortaffa, rue du château.

Depuis septembre, un cours adulte a vu le jour.

En parallèle, les cours de Salsa et de Zumba font salle comble. C'est Aurore Pierson, notre professeure qui accueille avec bienveillance et dynamisme les plus jeunes comme les plus âgés.

Le nombre de cours et les tranches d'âge sont choisis en fonction du nombre d'adhérents en début d'année.

Notre association a vu le jour en janvier 2018 et petit à petit, les différents cours se sont mis en place nous permettant d'offrir à chacun un moment riche de plaisir dans l'expression artistique et dans le développement de la motricité pour les plus jeunes. Les cours de Zumba permettent à chacun de bouger tout en s'amusant sur des musiques dynamiques et modernes. Les cours de Salsa conduisent les danseurs vers l'autonomie et la maîtrise des danses cubaines.

Au sein de l'association, des évènements sont proposés, tels une démonstration des cours des plus jeunes à destination des parents, pour expliciter le quotidien. En fin d'année, en juin, un spectacle est présenté dans la salle du village.

En espérant vous retrouver nombreux à la rentrée, n'hésitez pas à nous contacter :
Adresse mail : cirkndance@outlook.fr



Ortaffa Tonus

La saison 2018/2019 est maintenant terminée. Cette fin de saison est marquée par le départ de notre animatrice Valérie Rolland. Nous la remercions pour toutes ces années passées dans l'association. Elle a remis en forme de nombreuses adhérentes au fil de ces années et ses exercices expérimentaux nous manqueront. Nous souhaitons également remercier les adhérentes, qui ont permis le maintien de l'association cette année.

La rentrée se fera le lundi 9 septembre 2019 avec notre nouvelle animatrice Nathalie. Elle proposera trois cours par semaine :

- Les lundis et jeudis de 19h15 à 20h15 : gym tendance (renforcement musculaire, HIIT, step,...)
- Les mardis de 9h15 à 10h15 : gym douce (Pilates, body balance,...) - nouveau cours

Les cours auront lieu au nouveau centre économique et socio-culturel d'Ortaffa.

Cette rentrée sera sous le signe de la nouveauté : nouvelle animatrice, nouveaux cours et nouvelle salle.

Venez essayer ! Les deux premiers cours sont gratuits. Nous espérons vous voir nombreux et nombreuses !

N'hésitez pas à demander des renseignements par mail gymvolontaire-066145@epgv.com ou par téléphone au 06 89 42 82 64 (Amélie).

Nous vous souhaitons un bon été.

Le bureau d'Ortaffa Tonus

AYURVEDA 66

Espace Jean Latrobe - SALLE DE DANSE – rue du château

Tous les LUNDIS, MARDIS ET VENDREDIS
DE 19H00 à 20H30 - de septembre 2019 à fin juin 2020

1ère séance : Méditation sophronique + sonothérapie (bols tibetains).

2e séance : gymnastique chinoise circulation des énergies avec du Qi Gong (tchi gong) pratiques de maître Ke wen (3è mondial) et shaolin "yi jin jing" accompagnés, au préalable, **d'étirements posturaux et renforts musculaires** (yoga flow et fit yoga).

3e séance : qi gong + voyage sonore ou méditation guidée de relaxation.

Prix attractif sur l'année adhésion de 100€, 125 €, 150€ (pour 3 séances)

Autres activités : coaching bien-être et hygiène de vie (déplacement à domicile)

Mail : qigong.ayurveda66@gmail.com

Internet : www.ayurveda66.fr



Tel : 06 50 95 98 10

Association des anciens combattants

SECTION D'ORTAFFA

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE - COMBATTANTS ALGERIE/TUNISIE/MAROC – T. O. E MISSIONS EXTÉRIEURES VICTIMES DE GUERRES DESCENDANTS ET SYMPATHISANTS COMITE DU SOUVENIR FRANCAIS CROIS ROUGE FRANCAISE

Hommage et souvenir des victimes et des héros de la déportation

Quinze personnes ont assisté aux cérémonies organisées dimanche 28 avril 2019, au monument aux morts.

Un bouquet tricolore, présenté par Rolland Coste, a été déposé à la mémoire de toutes les victimes de la déportation par Raymond Pla, Maire, Marie-Pierre Sadourny, conseillère départementale de la plaine illibéris, Jacky Malléa,

2^{ème} adjoint, Julie Ballaneda, 3^{ème} adjointe, Jean Tubert et Jean-Marc Vidal, conseillers municipaux.

Le message des déportés a été lu par Julie Ballaneda. Après la minute de silence,

Claude Saloni a rendu un émouvant hommage à des citoyens d'Ortaffa, rescapés des camps de la mort :

- Raoul Vignettes, camp de Dachau-Allach ;
- Baptiste Bataller, camp de Buchenwald ;
- Victor Gomez, camps de Mathauzen et Dachau ;

Ainsi qu'à Gilbert Delhaye, réfractaire au travail obligatoire en Allemagne et grand résistant.

Le drapeau de la Section AC.PG.CATM d'Ortaffa était porté par Guy Bens.

Excusées : Marie-Claude Vignettes, fille de Raoul Vignettes et Flavia Villanueva, fille de Victor Gomez, Colette Delhaye-Tampon-Lajarriette.

Croix-Rouge Française

L'antenne de la Croix-Rouge Française remercie les généreuses personnes qui apportent pour les nécessiteux, vêtement, linge et divers, et leur en exprime toute sa gratitude.

Pour les dépôts de divers colis, s'adresser au 04.68.22.17.72



8 mai 2019 : Souvenir et Solidarité

Une nombreuse assistance est venue pour ce 74^{ème} anniversaire du 8 mai 1945 rendre un hommage aux morts pour la France.

La Flamme de la Liberté a été réceptionnée à Elne par Rolland Coste et portée par le jeune Jules Tesson.

Les élèves étaient accompagnés par Marie-Jeanne Asoni, directrice de l'école élémentaire, Miguel Alberti, professeur des écoles et Gilles Fabre, ancien directeur.

Un long cortège s'est rendu au monument aux morts où Claude Saloni a présenté le déroulement des cérémonies. Un bouquet tricolore, présenté par Alexis Boldyreff a été déposé par Raymond Pla, maire, Marie-Pierre Sadourny, conseillère départementale, Jacky Malléa, 2^{ème} adjoint, qui a lu la symbolique de la flamme.

Après l'appel des noms, le dépôt de fleurs par les élèves et la minute de silence, ceux-ci ont chanté la Marseillaise, sous la direction de Marie-Jeanne Asoni.

Salle de la mairie, le maire a donné connaissance du message du Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées Geneviève Darrieussecq.

Le diplôme de porteur de la flamme et la médaille ont été remis à Jules Tesson par le maire.

On notait la présence de conseillers municipaux, de quatre porte-drapeaux : Claude Chevalier, Amer Selmanovic, William Collet et Rémi Dessy de la Croix-Rouge Française, de l'adjudant chef Franck Tandou et le Caporal Lucie Gazules des Sapeurs Pompiers d'Elne, de Marie Vandellos, représentant Jacqueline Turell, présidente de la Croix-Rouge Française 66, Hervé Roselle, secouriste, des Anciens Combattants AC. PG. CATM et du Souvenir Français.

Après les remerciements, un pot de l'amitié offert par la municipalité a été servi par les élus.

Le Président
Claude SALONI

Ce journal est le vôtre. Des idées de rubriques ou d'articles? Vous pouvez contacter la commission communication à la mairie d'Ortaffa ou par courriel. Le comité de rédaction se réserve le droit de publication.

Courriel : contact@mairie-ortaffa.fr - Site de la mairie d'Ortaffa : www.mairie-ortaffa.fr

Directeur de publication : Raymond PLA

Commission communication : Nadine ARNOUX, Mathieu BAIGES, Danielle FIGUERES, Jean-Marc VIDAL.

Conception et réalisation : Mathieu BAIGES

Que es això **Histoire et vélo**

LE SERRAT D'EN VAQUER

C'est un espace prestigieux. La paléontologie (1) a connu dans notre département un essor considérable au siècle dernier.

L'importance et l'originalité de la faune Pliocène (2) recueillie au Serrat une place primordiale, dans la science paléontologique Internationale. Situé au sud de Perpignan sur la colline la plus haute de la plaine du Roussillon (100 m), le Serrat constitue un site éminent du département. Il est hautement considéré dans le monde de la paléontologie.

Les chercheurs affluent de tous les coins de l'hexagone, pour étudier ce site. Les premières découvertes de l'ère tertiaire, plus précisément de l'époque Pliocène, sont venues de manière fortuite au cours de travaux de voirie, constructions, exploitations de carrières d'argile.

En 1828 à Banyuls Dels Aspres ont été dégagés des poissons, reptiles et mammifères. A Trouillas en 1835 fut découverte une dent de Rhinocéros. En 1885 on a découvert un extraordinaire gisement de fossiles vertébrés datant du Pliocène. Ce qui vient d'être mis à jour constitue la collection la plus abondante de vertébrés fossiles. Cette faune fut érigée en 1962 au statut de stratotype (3) nommé « rucinien » pour rappeler son origine géographique « Roussillon ».

Ainsi vivait il y a plus de 3 millions d'années, dans le climat tropical du Roussillon l'ancêtre du singe, de l'ours, du rhinocéros et de l'hippopotame, ainsi que la gigantesque tortue tropicale « Testudo Perpiniana ». La disparition de cette faune tropicale s'explique par l'axe de rotation de la terre qui au cours des millions d'années a changé.

Au tertiaire Perpignan était positionnée à 42° de latitude par rapport à l'équateur alors qu'elle est aujourd'hui à 38°. Depuis une cinquantaine d'années, les études géologiques et paléontologiques ont permis de connaître l'évolution climatique et géographique de cette ère pendant les 25 derniers millions d'années.

Le Serrat est l'un des sites les plus représentatifs. Le contenu fossilifère des sédiments constitue une véritable banque de données sur les conditions climatiques de l'époque. Les indications sur les animaux signalent l'existence d'un climat de type subtropical, chaud et humide.

Au Pliocène, la mer arrivait au dessus de Bouleternère. Un retrait progressif de la mer date d'environ 3 à 5 millions d'années. Ce retrait a engendré le méandre d'un courant plat et lent. Une quantité énorme de matériaux détritiques (4) et de cadavres d'animaux a été déposée pendant ce temps. Les limons composés de sable et d'argile ont rempli le bassin du Roussillon surtout aux alentours de Perpignan et du Serrat.

Une grande quantité de fossiles et de vertébrés connus ont vu le jour. Le fort du site a été édifié en 1793 pour protéger la ville de Perpignan. L'avenir du site ? On peut penser à un conservatoire du Rucinien, à un laboratoire réservé aux chercheurs, une salle destinée aux rencontres scientifiques et culturelles. Un site unique. C'est aux instances locales d'en décider.

(1) Paléontologie : Etude des êtres vivants qui ont peuplé la terre (animaux, végétaux)

(2) Pliocène : Epoque tertiaire (environ 10 millions d'années)

(3) Stratotype : Endroit servant de référence géologique.

(4) Détritique : Désagrégation des roches.

Jo Tubert, un cycliste du terroir.